



L'an deux mille vingt-six, le cinq mars, à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, sous la présidence de M. André PHILIPOT, Maire.

Date de Convocation	27/02/2026
Date d’Affichage	27/02/2026
Nombre de Conseillers en exercice	13
Présents	9
Votants	11

Étaient présents :

Mr André PHILIPOT, Mme Colette PENDRIGH, Mme Stéphanie GARNIER, Mr Christian LAN, Mme Madeleine BARBELETTE, Mr Didier PETITPAS, Mr Michel LÉBOUC, Mme Laëtitia SALIOT, Mr Nicolas MARTINAIS.

Absents excusés :

Mr Bertrand MONTEBAULT donne pouvoir à Mme Colette PENDRIGH, Mr Anthony PRUNIER donne pouvoir à Mme Laëtitia SALIOT.

Absent :

Mme Sylvie COUPE, Mr Patrick DEMARQUET.

Mr Michel LÉBOUC est nommé secrétaire de séance.

N°024-2026

Validation du bilan 2025 su Syndicat de Voierie de Fougères Nord

Le bilan 2025 indique que les travaux d’entretien de voierie ont couté 82 382.25 TTC et les travaux d’investissement s’élèvent à 28 906.13 € TTC :

	Prévisionnel 2025	Bilan 2025	Ecart
Travaux d'entretien	17 800,00 €	13 415,96 €	- 4 384.04 €
Coût de personnel	41 471.21 €	68 966.29 €	+ 27 495.08 €
Total Fonctionnement	59 271.21 € TTC	82 382.25 € TTC	- 23 111.04 € TTC
Investissement	25 333.93 € TTC	28 906.13 € TTC	- 13 931.91 € TTC

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l’unanimité, décide :

- **DE VALIDER** le bilan du Syndicat de Voierie pour l’année 2025
- **D’INSCRIRE** les dépenses en dépassement des prévisions budgétaires en fonctionnement et en investissement au budget prévisionnel 2026.
- **D’AUTORISER** Monsieur le Maire ou l’adjointe déléguée à signer tout document afférent à ce dossier.

Pour extrait conforme,
Le registre dûment signé,
Le Maire.

Certifié exécutoire, après transmission
En Préfecture le
Et publication le

